

**Municipalité de Normétal
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 13 décembre 2022 à 19 h 30 portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2023 et le programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025, à la salle de l'hôtel de ville, située au 59, 1^{re} Rue, à Normétal

Sont présents : MM Nestor Dubé, conseiller # 1
Ghislain Desbiens, conseiller # 3 et maire suppléant
Steve Lamoureux, conseiller # 5
Mmes Monique Bouchard, conseillère # 4
Lise Bégin, conseillère # 6

Est également présente : Mme Lyne Blanchet, greffière-trésorière

1. Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19 h 30.

Les membres du conseil ont reçu l'avis spécial de convocation dans le délai prévu, selon le code municipal. Il est mentionné également que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le code municipal, aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de cette séance.

2022.12.299

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par madame Lise Bégin et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée unanimement

3. Administration

2022.12.300

3.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023

M. Ghislain Desbiens, maire suppléant présente les prévisions budgétaires 2023 avec la collaboration de la directrice générale et greffière-trésorière madame Lyne Blanchet.

Il est proposé par monsieur Steve Lamoureux, appuyé par monsieur Nestor Dubé et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2023.

IL EST RÉSOLU de faire paraître le document dans le journal Le Vrai Citoyen le 15 décembre 2022 et sur le site Web de la municipalité.

Adoptée unanimement

2022.12.301

3.2 Adoption du programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025

M. Ghislain Desbiens, maire suppléant présente le programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025 avec la collaboration de la directrice générale madame Lyne Blanchet.

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu d'adopter le programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024.

Adoptée unanimement

4. Parole au public

2022.12.302

5. Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu par de clore l'assemblée, il est 20 h.

Adoptée unanimement

Ghislain Desbiens, maire suppléant

Lyne Blanchet, greffière-trésorière